

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-649652

87795

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

7222

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AZZIOUI

SAAD

Date de naissance :

14/10/51 1959

Adresse :

29 Rue Bab Mansar Hay El Hara

CA.SALVANCA

Tél. :

0661 22 64 76 Total des frais engagés : 15960 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Khalid SLAOUI
89 Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél. : 05 22 22 12 76 / 22 02 21
E-mail: dr.slaouik@hotmaill.com

Cachet du médecin :

Date de consultation :

10/03/2019

Nom et prénom du malade :

SENOUNSI Nader Age : 48 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Spina

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Dr Khalid SLAOUI
89 Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél. : 05 22 22 12 76 / 22 02 21

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03.09.21	C + P 2	1	4.50	NPE 091130294
18 SEP 2021	KHO + 2/1 2/1	1	3.50	DOCTEUR HAFIDH SI LAOUT

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DOCTEUR HAFIDH SI LAOUT	03.09.21	55100 Casablanca 22.02.21

ANALYSES - RADIGRAPHIES

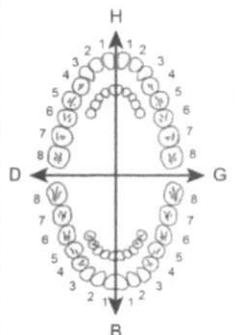
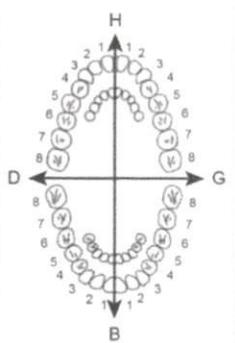
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOCTEUR HAFIDH SI LAOUT	07.09.2021	B : Santé	69.5,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.


**O.D.F
PROTHESES DENTAIRES**

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS
DEBUT D'EXECUTION
FIN D'EXECUTION
COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION

Sérelus®

Distribué par :
Althea, SA
76, Allée des Casuarinas
20580, Ain Sebaa
Casablanca

PPC : 320.00 Dhs

Diplo

Ancien attaché au C.H.U de Reims
Gynécologie - Accouchements
Chirurgie Gynécologique
Stérilité - Echographie
Sur Rendez-vous

الذِّكْرُ جَالِدُ السِّلَاوِي

الاهتمام في الأرض النسوية والولاية

خريج كلية الطب برامس

المحتوى

Casablanca, le 08 SEPT. 2021

Madame SENOUESSI Nadia ép. AZZIOUI

5700

* Dicynone 500

8700
✓

* Relaxium 3.75

3900

RY
S
R. J. SIAUJI
Obstétriciana
Casablanca
E-mail: dr.siauji@hotmail.fr

~~55100~~

DICYNONE 500 MG B20
N° D'AMM : 41DMP/21/AO



6 118000 06175

Docteur Khalid SLAOUI
Gynécologue - Obstétricien
89, Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél : 05 22 22 12 76 / 22 02 71
E-mail: dr.slaouik@hotmail.fr.

LOT: 210233
DLUO: 05/2024
87,000H

LOT: 210233
DLUO: 05/2024
87,00DH

Résidence Ibn Zaidoun - 1er étage Appartement 3B
89 - 91 Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél.: 0522 22 12 76 / 05 22 22 02 71 - Fax : 0522 29 56 51
E-mail : dr.slaoui@hotmail.fr

URGENCES : Clinique Val d'Anfa 19, Bd. Franklin Roosevelt - Casablanca

ICE : 001597006000054

إقامة ابن زيدون الطابق الأول الشقة رقم 3 بـ 89 - شارع أنفا - الدار البيضاء

٠٥٢٢ ٢٩ ٥٦ ٥١ - الفاكس : ٠٥٢٢ ٢٢ ١٢ ٧٦ / ٠٥٢٢ ٢٢ ٠٢ ٧١ - اتف : ٠٥٢٢ ٢٩ ٥٦ ٥١

Tél.: 0522 39 69 36 à 39 / 0522 39 60 10 à 13 / 0522 36 87 87 / 0522 79 01 00

JNPE : 091130294

Docteur Khalid Slaoui

Gynécologue - Obstétricien

Diplôme d'Etat de la Faculté de médecine de Reims

Ancien attaché au C.H.U de Reims

Gynécologie - Accouchements

Chirurgie Gynécologique

Stérilité - Echographie

Sur Rendez-vous

الدكتور خالد السلاوي

اختصاصي في الأمراض النسوية والولادة

خريج كلية الطب ببرامس

بالميدان

Casablanca, le ... 03 SEPT 2021

السيد نادية العزيز

dosage sanguin à faire

ESTRADIOL

F S H .

Docteur Khalid SLAOUI
Gynécologue - Obstétricien
89 Bd d'Anfa - Casablanca
tél : 05 22 22 12 76 / 05 22 02 71
E-mail: dr.slaouik@hotmail.fr.

Laboratoire de Diagnose
17 Bd d'Anfa
ice 818 Agence d'Analyses
0017 Anfa Zarzane Médicales
96583 Casablanca

Résidence Ibn Zaidoun - 1er étage Appartement 3B

89 - 91 Bd. d'Anfa - Casablanca

Tél.: 0522 22 12 76 / 05 22 22 02 71 - Fax : 0522 29 56 51

E-mail : dr.slaouik@hotmail.fr

URGENCES : Clinique Val d'Anfa 19, Bd. Franklin Roosevelt - Casablanca

ICE : 001597006000054

إقامة ابن زيدون الطابق الأول الشقة رقم 3 ب

شارع أنفا - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 29 56 51 - 0522 22 12 76 / 0522 22 02 71 - الفاكس :

Tél.: 0522 39 69 36 à 39 / 0522 39 60 10 à 13 / 0522 36 87 87 / 0522 79 01 00

INPE : 091130294



Prescripteur : . .

Réf : 2109071077

Dossier ouvert le : 07-09-2021 11:05

Édité le : 07-09-2021

Mme SENNOUSSI EP AZZIOUI Nadia

Page 1 / 1

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

HORMONOLOGIE

Jour de cycle :

F.S.H: 38.06 UI/L
(Chimiluminescence/Cobas6000)

Valeurs de référence:

Phase folliculaire: 3.5 à 12,5 UI/L

Phase ovulatoire: 4,7 à 21,5 UI/L

Phase lutéale: 1,7 à 7,7 UI/L

Ménopause: 25 à 135 UI/L

Avant puberté inférieur à 3.8 UI/L

Estradiol: ^(RC) 11.00 pg/mL
(Chimiluminescence/Cobas6000)

Valeurs de référence:

Phase folliculaire: 12.5 à 166

Phase ovulatoire: 85.8 à 498

Phase lutéale: 43.8 à 211

Ménopause: < 55

les concentrations restent faibles jusqu'au début de la puberté.

(RC) : Résultat contrôlé

Fin du compte rendu

Dr A. Azeddoug
Biologiste Responsable
Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901
Dossier Valide

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier Valide

Dr A. Azeddoug

Médecin biologiste

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083

Patente : 35870583

IF : 01006693

CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie

RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 07-09-2021

Mme Nadia SENNOUSSI EP AZZIOUI

FACTURE N° 2109071077

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
PS	Prélèvement sang	E25	E
9105	FORFAIT DE SECURITE POUR ECHANTILLON SANGUIN	E0	E
0152	I7 B Oestradiol	B250	B
	FSH Femme	B250	B

Total de B : 500

TOTAL DOSSIER	695.00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cent quatre-vingt-quinze dirhams

